

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« Dégustez la Bourgogne » : Quand le bon vin et la bonne chère se renvoient l'ascenseur !

Impensable en Bourgogne, terre de bons vivants, de dissocier un bon plat d'un bon vin ! Forts de ce constat, des restaurateurs et des viticulteurs bourguignons se sont associés, sous l'égide de Bourgogne Tourisme, pour reconduire cet été une opération initiée en 2009 sous l'accroche « Dégustez la Bourgogne ».

La nouveauté réside dans le fait que l'opération 2010 se décompose désormais en **2 formules** : « **De Tables en Caves** », et « **De Caves en Tables** ». Le principe de chaque formule est simple et repose en fait sur la complémentarité et le renforcement des liens entre le monde du vin et celui de la restauration.

Dans le cadre de la formule « **De Tables en Caves** », les 32 restaurateurs participant à l'opération, répartis sur l'ensemble du territoire bourguignon et tous membres des réseaux « **Logis de Bourgogne** » ou « **Restaurateurs de France** », proposent à leurs clients une sélection de 3 vins produits par 79 viticulteurs bourguignons, de préférence des domaines signataires de la charte de qualité « **De Vignes en Caves** », ou en tous cas largement ouverts à la visite. Les coordonnées des viticulteurs figurent sur un flyer remis aux clients qui peuvent ainsi se rendre directement chez les producteurs pour acheter les vins qu'ils auront dégustés au restaurant. A noter deux évolutions dans cette formule 2010 : les vins proposés dans les restaurants pourront être achetés au verre (de 8 cl) ou en forfait de 3 verres, et un concours récompensera le personnel de salle qui aura réalisé les meilleures ventes.



© Alain Doire - Bourgogne Tourisme

La formule « *De Caves en Tables* », qui n'existait pas en 2009 et qui sera testée cet été le long de l'itinéraire de la Route des Grands Vins (Côte chalonaise), repose sur le principe inverse. Les 18 viticulteurs concernés par l'opération recommandent à leurs visiteurs une sélection de 3 restaurants sur la carte desquels leurs vins sont inscrits. Là aussi, les coordonnées de ces 35 restaurants sont mentionnées sur un flyer disponible dans la cave. Les viticulteurs permettent ainsi à leurs visiteurs de découvrir les spécialités régionales et les plats qui s'accorderont au mieux avec les vins goûtés et achetés au domaine.

L'opération « *Dégustez la Bourgogne* », traduction concrète du développement de l'œno-tourisme dans notre région, se déroulera **du 21 juin au 21 septembre 2010**.

(La liste des restaurateurs et des viticulteurs participant à cette opération peut être consultée sur le site Internet de Bourgogne Tourisme : www.bourgogne-tourisme.com.)

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
A consommer avec modération.*

Informations complémentaires :

Karine BERRUÉ MARTELLIÈRE
Bourgogne Tourisme
k.berruemartelliere@crt-bourgogne.fr
Tél. + 33 (0)3 80 280 303

www.bourgogne-tourisme.com

